

LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ : UNE AUTRE FAÇON DE SERVIR LA FRANCE

PAR LE GÉNÉRAL PATRICE BELLON - PROMOTION « GÉNÉRAL GUILLAUME » (1990-1993) - COMMANDANT LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ

« Sur son drapeau, il n'y aura jamais de noms de victoires militaires, mais il est d'autres victoires, celles que l'on remporte contre la misère et le sous-développement ». Avec ces mots, le général Jean Némo a instauré en 1961 le Service militaire adapté (SMA) aux Antilles-Guyane, sur une proposition adressée à Michel Debré, alors Premier ministre du général de Gaulle. Ce dispositif d'insertion socioprofessionnelle vise à faciliter pour les jeunes ultramarins l'accès à un marché du travail dont ils sont souvent éloignés.

Depuis sa création, le SMA s'est continuellement développé, s'implantant à La Réunion (1965), en Nouvelle-Calédonie (1986), à Mayotte (1988), en Polynésie française (1989) et à Périgueux (1995) avec un centre dédié à la mobilité. Ce centre permet aux jeunes ultramarins de poursuivre une formation qualifiante après leur parcours dans un des sept RSMA. En 1996, malgré la suspension du service national et la professionnalisation des armées, le SMA a été maintenu et repensé pour s'adresser non plus à un public d'appelés mais à des volontaires. Ce dispositif unique continue de répondre aux attentes de la jeunesse et des territoires ultramarins.



© RSMA La Réunion

Le SMA, mis en œuvre par les armées sous la tutelle du ministère des Outre-mer, est conçu comme une réponse directe aux défis auxquels font face les jeunes des outre-mer de 18 à 25 ans. Souvent confrontés à des obstacles tels que le chômage, l'exclusion sociale, l'illettrisme et le manque de qualifications, ces « volontaires » proviennent de milieux marqués par des difficultés économiques et un accès limité aux opportunités de formation et d'emploi. Pour eux, le SMA représente un tremplin vers un avenir plus stable et prometteur. Grâce à l'encadrement de plus de 1 300 professionnels – militaires et civils – des forces armées, le SMA offre un parcours structurant et complet visant à développer des compétences sociales, citoyennes et professionnelles. Ce dispositif de volontariat attire des jeunes prêts à relever des défis et à s'engager dans un projet de vie structuré, qui améliore leurs compétences et leur redonne confiance en eux et en leur potentiel. Chaque année,

environ 6 000 jeunes ultramarins rejoignent les rangs du SMA, dont 30 % de jeunes femmes, témoignant de la diversité et de l'inclusivité de ce dispositif. Pour la majorité d'entre eux, l'expérience au SMA devient un levier décisif : plus de 80 % trouvent un emploi ou une formation qualifiante à l'issue de leur parcours, et environ 70 % d'entre eux choisissent de contribuer à leur territoire d'origine, renforçant ainsi les liens avec leur communauté. Afin d'optimiser leur insertion professionnelle, chaque régiment du SMA (RSMA) adapte en continu ses formations aux évolutions du marché de l'emploi local, validant ces ajustements en collaboration avec les acteurs économiques locaux sous l'égide du préfet. Le SMA offre une aventure humaine, tant individuelle que collective, aussi bien pour les volontaires que pour les cadres militaires venus encadrer ces jeunes ultramarins. Issus en grande partie des Troupes de marine, les cadres construisent avec les volontaires un projet éducatif personnalisé dans un seul but : les aider à progresser et à développer leurs compétences pour faciliter leur engagement civique et leur insertion professionnelle.



© RSMA

Deux types de bénéficiaires se distinguent : les volontaires stagiaires (VS) et les volontaires techniciens (VT). Les premiers sont sortis pour la plupart du système scolaire sans qualification, sans diplôme. Essence même du SMA, ils viennent suivre une formation professionnelle différenciée en fonction du niveau scolaire, de 6 à 12 mois. Chaque formation est adaptée aux besoins du territoire et contrôlée par les préfetures. Les second, les VT, sont de jeunes diplômés qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle dans l'institution militaire

et souvent se remobiliser vers un emploi stable et durable. Ils agissent au sein des formations comme aide-moniteur ou viennent renforcer les services et les soutiens du régiment en fonction de leurs compétences. Chaque formation débute par une période de deux mois de formation militaire initiale afin d'apprendre à chacun la force du groupe, à se dépasser, à adhérer aux valeurs militaires de l'engagement et du service, et surtout à reprendre confiance en eux. À l'issue, le jeune est orienté vers une filière professionnelle. Dès ces premiers mois, il faut voir combien la transformation s'opère par les vertus cardinales de la discipline, de la cohésion, du respect mutuel et de l'effort. Il faut voir et entendre ces jeunes défilé et chanter à l'unisson avec fierté au moment de la présentation au drapeau devant leurs familles et amis qui souvent se déplacent en nombre.



© RSMA

En parallèle de cette mission de formation et d'insertion des jeunes ultramarins, les régiments peuvent être sollicités ou réquisitionnés dans le cadre d'un plan d'urgence et de secours. En 2023 et 2024, les RSMA sont ainsi intervenus, sur demande de concours, en assistance à la population, comme après le cyclone Freddy à La Réunion, la tempête Tammy en Guadeloupe, pour la lutte contre les incendies en Nouvelle-Calédonie, ou encore pour distribuer de l'eau à Mayotte dans le cadre de l'opération Maji. Dans ces situations de détresse, ces jeunes apprennent l'entraide, la solidarité et trouvent du sens à leur volontariat. Dans chaque régiment, le parcours de formation repose sur des bases communes ayant prouvé leur efficacité. La finalité est « la capacité à faire » grâce à un apprentissage contextualisé, une pédagogie fondée sur la mise en situation. La qualité du parcours proposé et la capacité d'adaptation du cursus à chacun font la force et la renommée du SMA.

Les trois piliers de la formation – savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir – prennent toute leur importance dans un parcours personnalisé, permettant à chaque jeune de choisir une formation adaptée (d'une durée de 6 à 12 mois) en fonction de son bilan d'orientation initial. Un accompagnement médico-psycho-social a été mis en place afin de lever les derniers freins à l'insertion et de guider les volontaires vers l'autonomie. Pour compléter leur formation, les volontaires ont la possibilité de passer le permis de

conduire, de suivre la formation SST (Sécurité, Santé, Travail) et d'obtenir d'autres qualifications selon les filières. Portant les dynamiques socio-économiques spécifiques des territoires d'outre-mer, le SMA se veut une réponse efficace, adaptée et durable pour les jeunes, les entreprises et les politiques publiques des territoires ultramarins. La réussite du dispositif repose sur la prise en compte des spécificités culturelles, économiques et sociales et sur la collaboration avec les partenaires du SMA : entreprises locales, grands groupes, missions locales, Pôle Emploi – France Travail et autres organismes de formation et d'insertion professionnelle. Les familles jouent également un rôle important dans le recrutement des stagiaires. Le grand frère, l'oncle ou la cousine qui a réussi grâce au SMA est souvent un ambassadeur influent pour les jeunes en décrochage scolaire.

Le SMA continue d'évoluer en fonction des besoins de cette jeunesse, pour lui apporter davantage de compétences sociales et professionnelles. Cette transformation intègre progressivement des outils numériques pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, tout en facilitant l'accès au permis de conduire pour tous. Toujours attentifs au marché de l'emploi local, les RSMA conservent leur capacité d'innovation et d'ouverture de nouvelles filières de formation, afin de répondre aux besoins des employeurs et des territoires. Prônant une réponse globale à l'exclusion, à la désocialisation et au décrochage scolaire dans un environnement militaire structurant, le dispositif SMA permet aux cadres de changer la vie de chaque jeune ultramarin volontaire, en leur permettant de trouver pleinement une place au sein de leur territoire et de la République.

« Le défi du recrutement demeure un enjeu actuel et futur. Le Service militaire adapté est une force de transformation et un catalyseur pour un avenir meilleur dans nos outre-mer. »

Dans cette mission si exigeante et exaltante, le SMA fait ses preuves. Les résultats d'insertion sont élogieux et enviés. L'Etat et les armées y consacrent des efforts importants par le nombre et la qualité des cadres qui y servent. Affectés pour des missions de deux ou trois ans, ces officiers, sous-officiers, marsouins et bigors sont détachés au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Ils découvrent alors un autre métier, d'autres responsabilités, avec une réelle autonomie et de nombreux moyens à leur disposition.

Cette mission fait grandir, ouvre les chakras. Elle concentre les défis républicains de l'emploi, de l'exclusion sociale, de la santé publique et de la prévention de la délinquance. Le SMA est ainsi l'un des atouts de la cohésion sociale. À lui seul, il ne pourra traiter tous les maux – n'oublions pas que ces volontaires sont sous statut militaire avec les contraintes inhérentes à leur sélection – mais il le fait bien et depuis plus de 60 ans pour leur réussite.

Vae Soli

